

Fédération Française Des Motards en Colère

Des Bouches du Rhône

11, bd Sakakini 13004 Marseille Tèl:04.91.34.92.73 Email: ffmc13@ffmc13.org Site:http://www.ffmc13.org

Communiqué de presse du 10 septembre 2010

La Commission Européenne lance une consultation publique sur le contrôle technique moto!

La FFMC appelle les motards à faire entendre leur voix

Alors que l'Union Européenne prépare une loi pour rendre le contrôle technique des deuxroues motorisés (2RM) obligatoire dans tous les Etats membres, la Commission européenne lance jusqu'au 24 septembre une consultation publique pour recueillir l'avis des citoyens.

La FFMC, farouchement opposée à l'instauration d'un tel contrôle qu'elle trouve en tous points inutile, inefficace et inapproprié (voir le site dédié « non au contrôle technique »), appelle les motards à participer à cette consultation pour faire entendre leur voix.

Le questionnaire à renseigner se trouve sur le site de la Commission : http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=roadworthiness II est rédigé en anglais mais la FEMA (Fédération Européenne des Associations de Motocyclistes), qui milite aux côtés de la FFMC pour que la mesure ne soit pas adoptée, met à votre disposition sur son site internet une traduction en français http://www.femaonline.eu/uploads/documents/20100831_RWT_consult_FR.pdf.

Bien loin d'être un simple sondage, cette consultation publique est une étape obligatoire avant l'adoption de chaque réglementation européenne. Elle pourrait même s'avérer déterminante si l'on en croit la Commission qui s'est engagée à donner un véritable poids à l'avis des citoyens.

C'est l'occasion pour les motards français de s'exprimer et de faire valoir leur expérience.

Si mille motards disent non au contrôle technique, ils nous entendront. Si dix mille motards (ou plus) disent non au contrôle technique, ils nous écouteront! Cet appel est relayé par la FEMA dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne.

Contact ffmc13: Naïs 06.60.90.7.37

Jérôme: 06.20.14.22.55











